



LES ÉCHOS DE MARICOURT

DÉCEMBRE
2023

MUNICIPALITÉ de Maricourt



SOMMAIRE

Mot du	2
Par Jean-Luc Beauchemin	
Information de la directrice générale par Nancy Daigle	3-6
Évaluateur Jean-Pierre Cadrin et associés Inc.	7-8
Matrec-Collectes des ordures	9
Sécurité civile	10-11
Dates à retenir	12



1195, Rang 3

Maricourt (Québec) J0E 1Y1

450-532-2243

info@maricourt.ca

Heures d'ouvertures

MARDI de 8h30 à 16h30

JEUDI de 8h30 à 16h30

Fermé sur l'heure du dîner

Site Internet : www.maricourt.ca

Mot du Maire

Par Jean-Luc Beauchemin

Bonjour Maricourtoises et Maricourtois,

C'est avec un énorme enthousiasme que je débute ce mandat.

Déjà plusieurs items sont en révisions, je vais laisser notre directrice générale vous en faire la revue.

Le conseil est maintenant complet avec l'arrivée de M. Robert Ledoux, élu par acclamation à titre de conseiller au siège no 3. Félicitations à M. Ledoux et bon mandat parmi nous.



La période de planification des budgets vient de se terminer. Malgré votre nouvelle évaluation pour laquelle nous n'avons aucun contrôle sur l'augmentation de vos valeurs, je crois que le conseil a réussi un tour de force en limitant l'hémorragie financière provoqué par les hausses des coûts dans tous les domaines.

Nous résidons dans un village bucolique ayant peu de population. Cela nous amène malheureusement à répartir les dépenses entre vous; un nombre restreint de payeurs de taxes. Plus les années avancent et plus les autres paliers de gouvernement transmettent des obligations dans notre cour et ce, avec les dépenses que cela amènent.

Le conseil est consciencieux dans sa planification et dans sa prise de décisions. Nous voyons également à surveiller les dépenses provenant des organismes avec lesquels nous collaborons pour s'assurer que celles-ci soient justifiées.

À court terme, j'aimerais pouvoir entrer en contact avec vous plus facilement. Nous souhaitons donc travailler en collaboration avec le Val-Ouest pour vous livrer un journal mensuel par l'entremise de leur site internet.

En terminant, je tiens à vous souhaiter un excellent temps des fêtes et une belle et heureuse année 2024!

Sincèrement vôtre
Jean-Luc Beauchemin
Maire



Mot de la directrice générale

Par Nancy Daigle

Bonjour Chères citoyennes, chers citoyens

La fin de l'année s'achève déjà, 2023 se terminera sous peu pour laisser la place à la prochaine année qui, on le souhaite, soit davantage axée sur la stabilité au niveau économique.

Je souhaite vous tenir au courant de plusieurs informations qui ont suscitées la réflexion et menées aux décisions prises par le conseil dans les dernières semaines. Celles-ci auront un impact important pour l'année à venir.



Rôle d'évaluation

En septembre dernier, Jean-Pierre Cadrin et associés Inc, la firme d'évaluation mandatée par la MRC du Val-Saint-François, a déposé le rôle d'évaluation foncière. L'année 2024 sera la première année du rôle triennal 2024-2025-2026. Le marché immobilier ayant été très actif dans les dernières années, la valeur des maisons a augmenté de façon substantielle se rapprochant davantage de la valeur marchande des propriétés. Cela dit, le conseil doit évaluer les besoins et travailler avec ces nouvelles valeurs. Vous êtes invités à prendre connaissance d'une lettre reçue de JP Cadrin en page 7 et 8.

Taxation 2024

En janvier 2024, le conseil de la municipalité de Maricourt adoptera le règlement no 419-2023 Taux de taxation 2024, à la suite de l'adoption du budget le 18 décembre. Les paiements seront offerts en 5 versements comme pour l'année 2023. Ceux-ci débiteront à compter du 15 février 2024 pour se terminer le 24 octobre 2024. Vous pourrez vous référer au calendrier annuel.

Séances du conseil 2024

À compter de 2024, les séances ordinaires du conseil de Maricourt auront lieu le 1^{er} mardi du mois mise à part la séance du conseil du mois de janvier 2024 qui aura lieu le 2^e mardi du mois pour permettre un retour des fêtes moins précipité. Les dates seront déposées sur le site internet ainsi que tout changement qui pourrait être apporté à ce calendrier en cours d'année.

Calendrier des collectes

La hausse importante des tarifs liés à la collecte des ordures et des gros rebuts a amené la municipalité à réfléchir sur les options possibles afin de ne pas impacter davantage ses citoyens.

En 2024, 13 collectes d'ordures auront lieu sur une base mensuelle et une collecte des gros rebuts aura lieu en juin. (Calendrier joint) Le contrat a été octroyé à l'entreprise Matrec.

En page 9, plusieurs informations pertinentes s'y retrouvent concernant les collectes d'ordures. Nouveauté 2024, un autocollant devra être apposé sur le devant de votre poubelle pour que celle-ci soit vidée. (AUTOCOLLANT JOINT AU CALENDRIER)

Information de la directrice générale (suite)

Par Nancy Daigle

Action citoyenne - Création d'un comité stratégique pour le compostage domestique

Le 9 novembre dernier a eu lieu une rencontre citoyenne ayant pour but d'informer la population de l'intention du conseil d'instaurer la collecte de bacs bruns à compter d'avril 2024. Les citoyens ont été nombreux à prendre la parole. Ces derniers souhaitent trouver des solutions pour inciter la population à poursuivre le compostage domestique à domicile, et inviter les gens qui ne le font pas à emboîter le pas. Un comité de citoyennes a été formé dans le but de mettre en place un plan d'action afin de réduire le tonnage de matières à enfouir, répondant ainsi au besoin exprimé par la municipalité. Également, la mission serait de stimuler et mieux encadrer le compostage fait par les Maricourtoises et Maricourtois en offrant des outils et du soutien.

Le projet d'introduire le bac brun ne verra donc pas le jour dans la prochaine année. Le comité entrera en contact assurément avec vous pour recenser les noms et adresses des citoyens qui pratiquent actuellement le compostage domestique, distribuer des feuillets d'information, prendre en note les méthodes actuellement utilisées et rediriger les citoyens vers des ressources au besoin, tout ça dans le but d'obtenir un rendement satisfaisant au niveau de la bonne gestion des matières organiques et ainsi répondre aux obligations gouvernementales qui entreront en vigueur à compter de 2024.

Votre collaboration permettra de soutirer les subventions gouvernementales auxquelles nous aurons droit et réduire considérablement les coûts de la collecte d'ordures. Chaque citoyen bénéficiera de ces réductions des coûts via les taxations annuelles subséquentes. Nous devons prendre ce tournant environnemental et votre participation est primordiale.



Les échos de Maricourt -journal 2024

Nous souhaitons communiquer davantage avec nos citoyens en lançant mensuellement, dans la mesure du possible, un journal, celui-ci étant publié actuellement aux trois mois, sans toutefois augmenter les frais annuels. Pour ce faire, nous aimerions faire le passage vers un modèle hybride de diffusion. Nous discutons actuellement d'une collaboration avec le Groupe Média Val-Ouest. Les parutions seraient plus fréquentes mais elles seraient davantage en ligne via leur site et sur le site de la municipalité. Nous réduirions considérablement les coûts liés à l'impression papier, coût trop important mensuellement.



Comme nous sommes conscients que certains d'entre vous n'êtes pas outillés pour lire du contenu informatique, il est possible de nous transmettre votre intérêt à recevoir le journal en format papier en communiquant avec nous au numéro de téléphone suivant : 450-532-2243 poste 102.

Je crois que si nous réussissons à communiquer plus fréquemment avec vous tout en réduisant de 50% à 75% le nombre d'impression, nous aurons une formule gagnante.

Information de la directrice générale (suite)

Par Nancy Daigle

Bibliothèque Centre communautaire de Maricourt **NOUVEAU**

Une bibliothèque est née au 2^e étage du bâtiment municipal.

Vous souhaitez redonner vie à certains livres que vous avez lu et qui vous encombrant, vous pouvez les déposer dans le pupitre situé à l'entrée de la bibliothèque. Laissez-nous le soin de lui choisir une place dans l'une de nos bibliothèques.

Un grand merci à Mme Jocelyne Ravenelle et à Mme Denise Murphy pour leur contribution bénévole dans ce projet. Sans elles, le projet ne serait encore qu'un objectif à atteindre.

Voici l'invitation qu'elles ont à vous partager



Bibliothèque à Maricourt

*A germée l'idée d'une bibliothèque à la
Municipalité de Maricourt.*

*Une bibliothèque qui va s'enrichir de vos
dons de livres et que nous pourrons nous
partager.*

*L'idée a pris forme et vous êtes tous invités
à venir donner ou emprunter des livres lors
des heures d'ouverture de la municipalité
soit les mardis et jeudis de 8h30 à 16h30,
fermé le midi.*

Jocelyne Ravenelle et Denise Murphy

Abonnement à la bibliothèque Yvonne L. Bombardier

Le conseil de Maricourt offrira à nouveau le remboursement des frais d'abonnement à la bibliothèque Yvonne L. Bombardier pour l'année 2024 sur présentation de votre coupon d'inscription. Un délai de deux semaines environ est attribué à l'administration pour effectuer le chèque de remboursement.



Collecte Arbre de Noël –Date limite 8 janvier 2024

La MRC du Val-Saint-François offre le ramassage des arbres de Noël. Le point de dépôt est le centre communautaire au 1195 Rang 3 à Maricourt. Il est important de déposer vos arbres **DERRIÈRE** le bâtiment municipal et ce, **au plus tard le 8 janvier 2024**

Information de la directrice générale (suite)

Par Nancy Daigle

Inscription au portail citoyens (2e RAPPEL)

Nous souhaitons prendre le virage vert, pour cette raison la municipalité a fait l'installation d'un portail citoyen qui permet l'accès électronique à vos prochains comptes de taxes et mises à jour. Rendez-vous sur le site internet de la municipalité et suivez la procédure inscrite ci-dessous.

Rendez-vous sur la page d'accueil du site internet, repérer l'icône *portail citoyen* et appuyer sur *inscrivez-vous*

Vous aurez à remplir la section informations générales et identifiants

Appuyer sur *ajouter une propriété*
Entrer votre numéro de matricule

Cliquez sur *Associer le compte de taxe*

Vous devrez repérer votre numéro d'avis sur votre actuel compte de taxe ainsi que le montant total du premier versement de taxe

Numéro d'avis du compte de taxe

Voici l'endroit où se trouve le numéro d'avis sur le compte de taxe :

AUTRES INFORMATIONS		T. TERRAIN 1 - BIEN MEUBLÉ 1 - BIEN MOBILIER 2 - NON IMPOSABLE				
		B. BÂTIMENT 3 - EXCERPT DE TAXE				
COMPTE DE TAXES MUNICIPALES		DATE DU COMPTE 2015-01-23				
MUNICIPALITÉ LOCALE	ADRESSE DE L'UNITÉ D'ÉVALUATION INSCRITE AU RÔLE	PÉRIODE D'IMPOSITION				
CANTON DE TEST	10 Chemin DEPOT	2015-01-01 à 2015-12-31				
DÉBITEUR DU COMPTE		MATRICULE				
		No certifié : F-00048B				
VOIR LES PROPRIÉTAIRES DANS LA SECTION INFORMATIONS SUR LA PROPRIÉTÉ CI-HAUT						
DÉTAIL DES TAXES		NUMÉRO D'AVIS TX22 090E 12Y5				
TAXE	REF.	CODES	ASSIETTE DE LA TAXE	BASE D'IMPOSITION		
TAXES FONCIERES GEN. 100% 2015	R886	GE	Du 100.00 \$ d'évaluation	37 900.00 \$ 0.42		162.17 \$
TAXES FONCIERES POLICE 2015	R886	GE	Du 100.00 \$ d'évaluation	37 900.00 \$ 0.12		47.75 \$
TAXES FONCIERES POLICE 2015	R886	GE	Du 100.00 \$ d'évaluation	37 900.00 \$ 0.03		11.04 \$

Ok

Appuyez sur *version imprimable*

Vous aurez accès à votre compte de taxe annuel. Lorsque la municipalité effectuera une mise à jour, vous recevrez une notification par courriel vous informant d'un document déposé à votre compte. Lors des taxations annuelles suivantes, vous ne recevrez plus le compte par la poste à moins que vous en fassiez la demande.

Pour toute question, vous pouvez nous joindre au (450) 532-2243 poste 102

Je vous souhaite une belle période des fêtes entourée de vos proches ainsi qu'une belle année 2024 remplie de douceur et de petits bonheurs.

Nancy Daigle
Directrice générale



Jean-Pierre Cadrin et associés



L'année 2024 marque l'entrée en vigueur d'un nouveau rôle d'évaluation à la Municipalité de Maricourt.

Le marché immobilier des dernières années a été très actif et la valeur des propriétés a substantiellement augmentée; celles de la municipalité de Maricourt n'y font pas exception. Il est important de prendre en compte que la date d'évaluation du rôle triennal actuel 2021-2022-2023, est le **1^{er} juillet 2019**.

La nouvelle valeur, établie pour votre propriété a donc été mise à jour selon le marché immobilier en date du **1^{er} juillet 2022**. Cette valeur demeurera la même pour les trois prochaines années (2024-2025-2026), à moins d'ajouts ou de rénovations à votre propriété.

Précisons que le conseil municipal n'intervient d'aucune façon dans le travail de l'évaluateur.

Sans traiter de cas particuliers, nous avons noté des variations importantes sur le marché immobilier dans la municipalité de Maricourt, que ce soit entre les différents secteurs ou les diverses catégories d'immeubles. D'une façon générale, le rôle d'évaluation a augmenté de 49 % globalement (Valeurs imposables).

Il s'agit là de généralités qui démontrent toute la complexité du territoire de la municipalité de Maricourt.

Pourquoi la valeur de ma propriété a-t-elle augmenté de façon significative?

Nous comprenons qu'une hausse considérable de la valeur de votre propriété puisse susciter de nombreuses questions.

Jean-Pierre Cadrin et associés (suite)

Il faut toutefois savoir que l'évaluateur, issu de notre firme indépendante, réalise un travail impartial et encadré par la *Loi sur la fiscalité municipale*, ainsi que ses règlements. Il doit inscrire la valeur réelle, la plus près possible de la valeur marchande (100 %) de chaque propriété.

Pour ce faire, il considère notamment :

- le marché immobilier des dernières années;
- les particularités des secteurs de la municipalité;
- des éléments constatés à la suite de la visite de votre propriété, susceptibles d'avoir une incidence sur sa valeur.

Comme le marché immobilier ne varie pas de manière linéaire et que la valeur d'une propriété est constituée de plusieurs facteurs, qui sont bien souvent distincts d'une propriété à l'autre (par exemple, la propriété peut être située dans un secteur plus recherché ou avoir fait l'objet de travaux qui n'avaient pas encore été portés au rôle), les valeurs ne fluctuent pas nécessairement selon le même pourcentage.

Il ne s'agit donc pas d'une simple indexation, mais plutôt d'une réévaluation en tenant compte de tous les éléments qui composent votre propriété.

Des questions?

Pour en savoir plus sur les motifs qui nous ont amenés à déterminer la valeur inscrite au rôle d'évaluation, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 819-843-3635.

Si, après discussion avec nos évaluateurs, vous croyez toujours que la valeur inscrite au rôle devrait être revue, vous pourrez demander une révision comme le prévoient les articles 124 à 138.4 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, en remplissant et soumettant le formulaire prévu à cet effet avant le 30 avril 2024. (Vous trouverez la procédure officielle complète au verso de votre compte de taxes.)

En terminant, nous vous invitons à communiquer avec nous pour discuter de votre situation particulière, en toute confidentialité. Nous serons heureux de vous écouter et de vous aider à mieux saisir les particularités de votre propriété.

Marie-Hélène Cadrin, évaluatrice agréée

Précisions Collectes 2024

IMPORTANT COLLECTES 2024

Les frais reliés aux collectes des ordures et à l'enfouissement sont en hausse constante d'année en année forçant les municipalités à trouver des solutions pour en réduire les coûts ou du moins répartir la dépense équitablement.

À moins d'exception* la plupart des municipalités du Val-Saint-François autorise uniquement la collecte d'une poubelle par adresse. Nous emboîtons donc le pas à partir de 2024. Vous devrez donc apposer l'autocollant (joint au calendrier) sur le devant de votre poubelle, celui-ci face au chemin pour que celle-ci soit vidée et ce avant 7h00 le matin. Celle-ci ne doit pas peser plus de 200 livres.

Dans le cas d'un besoin plus grand qui ne ferait pas partie de l'exception, un deuxième autocollant pourra être fourni sur demande et à la suite d'un paiement de 115\$ pour l'année. Les citoyens seront donc facturés en fonction de l'utilisation. Ainsi les gens qui compostent davantage verront leur frais annuel diminuer et ceux qui jettent une plus grande quantité de déchets auront à déboursier un montant supplémentaire.

Veillez communiquer avec nous si vous jugez que votre situation nécessite la collecte d'une poubelle supplémentaire, nous évaluerons chaque situation et verrons à s'ajuster selon les besoins. Nous sommes conscients que cette période nécessitera des ajustements. C'est pourquoi, nous vous demandons votre précieuse collaboration.

*Voici des exemples d'exceptions.

Les familles nombreuses (6 personnes ou plus) demeurant à la même adresse, ou les gens ayant des besoins médicaux spécifiques (ex: utilisation de culottes absorbantes pour incontinence) , Service de garde en milieu familial.

Sécurité civile

Plan de sécurité civile

En 2023, la municipalité de Maricourt et les municipalités environnantes ont travaillé ensemble pour créer une entente et mettre à jour un plan de sécurité civile commun. Il s'agit d'un logiciel informatique mis en place par le Groupe Prudent, conforme aux obligations du Ministère de la sécurité publique.

Le Val-7 (Maricourt, Racine, Valcourt, Valcourt Canton, Lawrenceville, Bonsecours, et St-Anne –De-La-Rochelle) a eu recours a une subvention, lui permettant d'améliorer ainsi les opérations à prévoir et favoriser le travail d'équipe entre les communautés.

En 2024, nous aborderons ensemble le volet formation et maintien du plan, et ajouteront de l'information sur nos sites internet respectifs.

Alertes automatisées -Inscrivez-vous

Les pannes d'électricité des dernières semaines m'amènent à vous rappeler l'importance de vous inscrire aux alertes automatisées à partir du site internet de la municipalité. Nous souhaitons pouvoir vous informer rapidement des ressources mises en place lors de situations d'urgence, de travaux, ou de sinistre.

Cela dit, nous remarquons une problématique en lien avec la fibre optique pour la ligne filaire et la fiabilité du réseau cellulaire. Nous travaillons à trouver des solutions pour rejoindre chacun d'entre vous. En 2024, il est inacceptable d'être confronté à cet enjeu. Cooptel nous informe que la batterie devrait durer au minimum 10 hrs. Si ce n'est pas le cas, je vous invite à communiquer avec eux.

Sachez qu'il est possible de venir vous ravitailler en eau, recharger des appareils de communication, utiliser la cuisine du centre communautaire pour faire réchauffer des plats ou utiliser la douche . Si la communication ne s'est pas rendu jusqu'à vous et que vous avez besoin de ces services, venez nous voir ou appelez-nous (dans la mesure du possible) Soyez assuré que nous nous faisons une mission de faire bouger les choses auprès de nos partenaires.

Trousse 72 heures

Une trousse de 72 heures peut faire la différence dans le cas de panne d'électricité ou plusieurs autres situations. Vous trouverez un rappel de ce qui devrait se trouver dans votre trousse à la page suivante.

Sécurité civile

Avez-vous votre trousse 72 heures?

Préparer sa trousse d'urgence pour la maison

Ayez en tout temps à la maison une trousse d'urgence (ex. : sac à dos ou bac) contenant les articles nécessaires pour permettre à votre famille de subsister pendant les 3 premiers jours d'un sinistre. Placez votre trousse d'urgence dans un endroit facilement accessible. Vérifiez son contenu chaque année et remplacez les piles et les réserves d'eau au besoin, ainsi que les aliments non périssables périmés.

Voici les 7 articles essentiels à avoir dans votre trousse d'urgence :

- Eau potable (6 litres par personne);
- Nourriture non périssable (pour au moins 3 jours);
- Ouvre-boîte manuel;
- Radio à piles — piles de rechange;
- Lampe frontale ou de poche — piles de rechange ou lampe à manivelle;
- Briquet ou allumettes et chandelles;



Trousse de premiers soins — antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, etc.;

Faire son plan familial d'urgence

En cas de sinistre ou de catastrophe naturelle, les équipes de secours pourraient tarder à arriver dans votre quartier. Vous êtes donc le premier responsable de votre sécurité. La meilleure façon de vous préparer est d'élaborer un plan familial d'urgence :

- Ayez chez vous en tout temps une trousse d'urgence qui contient les articles essentiels pour subvenir aux besoins de première nécessité de votre famille pendant 3 jours.
- Dressez une liste de coordonnées des personnes à joindre en cas d'urgence – membres de votre famille, garderie, école, municipalité, etc.

Faites le [plan d'évacuation de votre maison](#), convenez d'un lieu de rassemblement et procédez à des exercices d'évacuation. Si vous habitez un immeuble avec un ascenseur, utilisez les marches en cas d'urgence et même lors de vos exercices d'évacuation.

- Assurez-vous de savoir comment couper l'eau, l'électricité et le gaz, s'il y a lieu.
- Planifiez un itinéraire pour quitter votre quartier en cas d'évacuation. Prévoyez un deuxième trajet au cas où des routes seraient impraticables.
- Faites l'inventaire de vos biens, avec preuves d'achat, photos ou bandes vidéo. Conservez ces documents et une copie de vos polices d'assurance habitation et automobile à l'extérieur de votre domicile en lieu sûr, au bureau par exemple.

Communiquez avec votre assureur afin de vérifier la couverture de

vos [assurances habitation](#). La majorité des contrats d'assurance couvre les dommages causés par des catastrophes naturelles comme la grêle, la foudre, les tempêtes de vent ou les tornades.

Dates à retenir**Séances du conseil**

9 janvier 2024

6 février 2024

5 mars 2024

2 avril 2024

5 Versements de taxes 2024

15 février 2024

18 avril 2024

20 juin 2024

22 août 2024

24 octobre 2024

Rappel Collecte des arbres de Noel, déposez-le derrière le centre communautaire au plus tard le 8 janvier 2024

Le conseil municipal ainsi que les employés municipaux tiennent à vous souhaiter

Joyeux Noel

Et

Bonne Année!



Bâtiment et permis : (Depuis le 9 janvier 2023)

Communiquez avec la firme URBATEK au 819-993-3244

Vous pouvez aussi joindre la firme en utilisant ce courriel :

inspecteur@maricourt.ca

Location du Centre communautaire :

Communiquez par courriel à info@maricourt.ca ou par téléphone au (450) 532-2243 poste 102

Loisirs de Maricourt

Pour toutes demandes ou informations en loisirs, veuillez contacter Mme. Amélie Senneville
au (450) 532-5685